



**FCPE Collège Albert Camus**

**Rue Lucien Piet**

**33320 EYSINES**

**Madame Bisagni-Faure**

**5, rue Joseph de Carayon Latour**

**BP 935**

**33060 Bordeaux Cedex 1**

Objet : Demande de postes d'AED supplémentaires

Eysines, le 29 septembre 2021

Madame la Rectrice,

Depuis quelques années, les effectifs du collège Albert Camus ne cessent d'augmenter, nécessitant des travaux d'aménagement et d'agrandissement des locaux. Pour rappel, sept classes modulaires, un bloc sanitaire et une extension de la restauration ont vu le jour à la rentrée 2020, augmentant ainsi les surfaces à surveiller. Les contraintes liées à la mise en place du protocole sanitaire ont mis sous tension le fonctionnement du collège, nécessitant une présence renforcée de personnel au niveau de la restauration. Au 27 septembre 2021, lors du conseil d'administration, le Principal, M. Asseray, annonce 1010 élèves présents à l'école, gérés en vie scolaire pour deux conseillères principales d'éducation, trois assistants d'éducation à temps plein et dix à temps partiel.

D'année en année, le personnel encadrant du collège a donc vu ses missions croître. Les élèves et les familles font le constat de :

- son implication dans les surveillances d'élèves pendant les heures dites de « permanence » mais qui, faute de personnels disponibles, ont parfois lieu dans la cour de récréation, ne permettant pas aux élèves de travailler dans une salle
- l'impossibilité pour les AED de proposer un accompagnement de qualité pendant les temps de permanence au regard du nombre d'élèves accueillis alors que les AED recrutés possèdent des compétences solides
- son implication dans la gestion du flux d'élèves au niveau de la restauration scolaire et la surveillance des locaux
- sa présence dans la cour aux heures de récréation et de pause méridienne, espace de « détente » aux multiples recoins mais malheureusement leur manque de disponibilité dans la mise en œuvre de temps d'encadrement et d'animation du foyer socio-éducatif.
- la charge de travail dans le suivi de la scolarité des élèves (présence, retard, absence)

- la gestion des élèves malades ou blessés en cas d'absence de l'infirmière scolaire
- la gestion des déplacements d'élèves au sein de l'établissement lorsque le personnel est disponible
- la surveillance des entrées et des sorties des élèves qui se massent au niveau de l'unique portail donnant directement dans la rue, aux horaires prévus dans le règlement intérieur du collège, rendant impossible la mise en sécurité des usagers dans le cadre de Vigipirate
- l'agression d'une AED par une famille aux horaires de sortie.

Ce constat met en évidence que l'accueil des élèves, leur encadrement et leur suivi éducatif, malgré toute la bonne volonté, la bienveillance et le professionnalisme des équipes de vie scolaire en place, pâtissent d'un manque de personnel pour pouvoir assurer leurs missions au service de tous les élèves. Nous regrettons fortement que nos enfants ne puissent pas bénéficier des compétences professionnelles des CPE et AED en poste au collège, permettant un mieux-être au sein de l'établissement au regard d'une charge de travail croissante, leurs missions de surveillance et de mise en sécurité prenant le pas sur leurs missions éducatives. Ainsi, mardi 28 septembre 2021, un mouvement d'élèves, à l'intérieur du collège, a été difficilement maîtrisé par le personnel encadrant, suscitant un sentiment d'insécurité chez certains élèves, et sans doute pour certains adultes présents.

Bien qu'il n'existe pas de seuil et de ratio sur le nombre d'AED proportionnellement au nombre d'élèves ou à la superficie des surfaces à surveiller, nous vous invitons à vous intéresser à la situation du collège Albert Camus et vous sollicitons pour la création de deux postes supplémentaires à temps plein, dans les meilleurs délais, afin d'assurer au mieux l'éducation et la sécurité des élèves au sein du collège dans la continuité du service public. Nous avons pu compter sur votre discernement l'année scolaire passée pour la mise à disposition ponctuelle d'un assistant d'éducation au regard des charges de travail liées au COVID et espérons pouvoir compter cette année encore sur votre volonté d'offrir à nos enfants un accompagnement éducatif à la hauteur des ambitions du projet académique 2021-2025, à savoir « accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXIème siècle ».

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Conseil Local FCPE Albert Camus

Copies pour information :

Madame Hébrard, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Monsieur Azzeray, Principal par interim du collège Albert Camus

CDPE de la Gironde